

Tel: +243 810519260
B.P 8804, KINSHASA 1
E-mail: ugambassade@yahoo.com
kinshasa@mofa.go.ug
Website: www.kinshasa.mofa.go.ug



EMBASSY OF THE REPUBLIC OF UGANDA
Av. de l' Oluganda, No 12
Q/Petit Pont, Commune de la Gombe
KINSHASA, DRC

Our Ref

KIN/POL.05

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassade de la République de l'Ouganda en République Démocratique du Congo a pris connaissance des allégations relayées depuis plusieurs jours dans certains medias et dans des réseaux sociaux tendant à faire croire à l'opinion publique que l'Ouganda aurait « annexé » une partie du territoire de la République Démocratique du Congo en manipulant à son avantage les bornes frontières délimitant la frontière commune entre les deux Etats, dans une partie du territoire congolais actuellement sous contrôle d'une force irrégulière.

À cet effet, l'Ambassade de la République de l'Ouganda tient à apporter le plus ferme et formel démenti à ces fausses allégations qui doivent être rejetées avec le mépris qu'elles méritent. Elle tient à déclarer sans équivoque qu'aucune autorité ougandaise ni aucune personne ayant un lien avec le Gouvernement de la République d'Ouganda n'a été et n'est impliquée dans un quelconque acte de manipulation unilatérale des bornes frontières entre les deux pays.

L'Ambassade rappelle le ferme attachement de la République de l'Ouganda au principe de l'inviolabilité des frontières telles qu'héritées des puissances coloniales.

Elle rappelle par ailleurs que la frontière internationale entre la République de l'Ouganda et la République Démocratique du Congo est définie dans l'Accord entre le Royaume Uni et le Royaume de Belgique relatif aux frontières en Afrique de l'Est (du Mont Sabinio au bassin versant Congo-Nil) du 3 février 1915 et ses annexes tels que reconnus dans la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine et son successeur, l'Acte Constitutif de l'Union Africaine.

Aussi, la frontière internationale entre Etats ne pourrait être modifiée de manière unilatérale, encore moins par quelque acte de vandalisme affectant des éléments matériels délimitant cette frontière.

L'Ambassade dénonce cette campagne d'intoxication de l'opinion publique congolaise, dont le timing est des plus suspects et qui vise manifestement à perturber la quiétude des esprits entre les deux pays frères. Ces actions des ennemis de la bonne entente entre l'Ouganda et de la RDC sont vouées à l'échec.

L'Ambassade salue la détermination des deux Gouvernements de continuer à œuvrer pour le raffermissement et l'approfondissement de leur coopération bilatérale, pour le bénéfice mutuel et la prospérité de leurs peuples.

Kinshasa, 06 octobre 2023

Ambassadeur Matata Twaha M. Frankman
CHARGE D'AFFAIRES A.I.

